

LE MESSAGER

du Moyen Chari

On ne construit
pas une région
avec une
jeunesse
désœuvrée

N°008 du 31 janvier au 13 février 2006 -1ère année- 100F cfa- Tél: (235) 37 95 20
Bimensuel Indépendant d'Informations générales et d'analyse impartiale
Directeur de Publication: Allako-as Mandibaye

Affaire NGARDETA MOYENGAR L'incertitude



Le 9 janvier dernier, du matin au soir, une foule inhabituelle de personnes a assiégé la justice de Sarh. Objectif : protester et empêcher le transfèrement de M. Ngakoyo, propriétaire de restaurant Bar étoile, à la maison d'arrêt. Celui-ci et ses employés ont été arrêtés le 01 janvier. A l'origine, un cadavre d'un homme a été découvert près de son restaurant Bar étoile. Meurtre dont les recherches, selon certaines sources, ne prouvent pas la culpabilité, ni la complicité de cet homme d'affaire. Cette foule majoritairement composée des gens de la communauté Sarabaka à laquelle appartient le « prévenu » Ngakoyo, estime que ces tracasseries judiciaires ne sont qu'un tremplin pour escroquer leur parent. En clair, c'est une question de solvabilité pour la partie civile qui réclame cinq millions de F cfa. Mais, aux dernières nouvelles, il semble que les vrais coupables sont retrouvés.

SOMMAIRE

Société

Echanges entre
les réseaux
pétroliers

P: 2

Politique

« Les lamentations
autour des calebasses
et bouteilles de bière
ne développeront ja-
mais cette région »

P: 3

Débat

Conflits agri-
culteurs/éleveurs,
parlons-en

P: 4

Société

EDITORIAL

Les officiers de l'injustice

L'ignorance ou du moins les insuffisances de la technique et science policières font que nos officiers de la police judiciaire agissent mal. La règle générale voudrait que lorsqu'un crime ou délit est commis, les officiers de la police procèdent avec technicité au constat, à l'enquête, à la recherche, à l'arrestation des suspects et à l'interrogatoire de ces derniers pour établir le procès-verbal.

Mais, ce qui se passe sous notre ciel est contraire aux textes établis pour le maintien de la sécurité des personnes et des biens. Nos officiers, il n'est un secret pour personne, dans la recherche de toutes les infractions (délits, crimes), entretiennent des relations de **violence répressive** créant ainsi des situations d'injustice aux innocents (qui ne sont pas impliqués de loin ni de près aux infractions). Nous en voulons pour preuve ce qui s'est passé le 1^{er} janvier 2006 au restaurant Bar étoile. Là, pour un meurtre dont on ne connaît pas encore l'origine, nos tristement célèbres officiers de la police ont, sans procédés policiers mis en œuvre pour constater, auditionner et mener l'enquête pour trouver l'auteur ou les auteurs, violenté injustement les paisibles citoyens qui se trouvaient dans ce Bar. Certaines victimes sont grièvement blessées et d'autres ont des écorchures. C'est de la **justice populaire** que ces officiers de la police judiciaire censés connaître leur travail ont fait. En plus de cela, **la garde à vue** des personnes arbitrairement arrêtées a duré plus de 24h. Or, normalement, elle ne devrait pas dépasser les 24h. Sauf sur autorisation de renouvellement délivrée par le Procureur de la République. Certains agissements des agents de la police judiciaire sont illégaux et donc condamnables.

La rédaction

Echanges entre les réseaux pétroliers

« Monitoring, force du networking pour un plaidoyer efficace » tel est le thème de la rencontre inter réseaux organisée par le Réseau de suivi des activités liées au pétrole, les 12 et 13 janvier 2006 au centre Bakita de Sarh. Ont pris part à cette rencontre, les réseaux pétrole suivants : la Commission Permanente Pétrole de N'djaména (CPPN), la Commission Permanente Pétrole dans le logone (CPPL), le Cadre de Concertation pour le Développement du Logone oriental (CACODE/LOR), le Réseau des Organisations de la Société Civile d'Appui à la Population du Mayo-Kéby (ROSCAP/MC), le Réseau de Suivi pétrole de Laï (RESUP/Laï) et la Cellule de Liaison des Associations Féminines (CELIAF). Les objectifs visés au travers de la rencontre sont les échanges des informations entre ces organisations aux fins de renforcer le monitoring, le suivi local de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté, des revenus pétroliers et de l'environnement. Un autre objectif et non le moindre c'est de sortir un plan de plaidoyer clair au sujet de la modification de la loi 001. A ce sujet, une déclaration dite de Sarh est faite. Les réseaux pétrole de la société civile appellent le gouvernement tchadien et la Banque Mondiale à la retenue et au dialogue. Car, la modification de cette loi ne requiert pas l'agrément de tous les acteurs du projet pétrole et la suspension des crédits qui touchent les domaines de la santé, de l'éducation, du développement rural etc. portera un coup dur pour la vie de la population tchadienne.

Effets néfastes de la modification de la loi 001

En décidant de modifier la loi 001 malgré les protestations de la Banque Mondiale, des organisations de la société civile et des partis politiques de l'opposition, l'Etat tchadien a pris un grand risque. Car, pour une vingtaine de milliards (25 milliards environs) de F cfa, le Tchad perdra des centaines de milliards de F cfa par rapport à la suspension des crédits de la Banque Mondiale. Ces crédits accordés au Tchad sont orientés dans les domaines suivants : la santé, l'éducation, les services d'approvisionnement en eau et électricité, l'énergie domestique, les transports, la prévention contre le Sida. Certains de ces projets sont encore en cours. Il s'agit du projet d'appui au développement local (Proadel), du dixième projet population et lutte contre le Sida (Ppls2), du projet d'appui aux réformes du secteur de l'éducation, du projet d'appui aux services agricoles et aux organisations de production (Psaop). Et la dette publique du Tchad s'élève à 872 milliards F cfa dont les 475 milliards sont donnés par la BM, tous guichets confondus.

Points de revendication de l'UST

Lancée le 9 janvier 2006, la grève de l'Union des Syndicats du Tchad (UST) va de renouvellement en renouvellement. Par cette grève répétée, l'Ust revendique la levée pratique du gel des effets financiers des avancements ; l'apurement des arriérés de salaire, des pensions de retraite et des bourses ; la signature d'une trêve sociale ; le versement de la subvention et le règlement des conflits sociaux Tchad-Cameroun construction, de la société Garantie et de l'huilerie ; l'augmentation du salaire de 5%. L'Ust aura-t-elle vraiment gain de cause à l'heure où le gouvernement ne sait où mettre de la tête ?

SERBAD, une ONG des églises baptistes

Le Service Baptiste pour le Développement (Serbad) est une nouvelle ONG chrétienne qui a eu son autorisation de fonctionner en décembre 2004. Il a fallu la conférence nationale de l'Associations tchadienne des églises baptistes Mid-mission (Atebam) tenue du 11 au 14 janvier 2006 pour décider de son installation. Faute d'un local approprié, le Serbad sera installé provisoirement à N'Djaména dans les jours qui suivent. Deux ou trois ans plus tard, son siège sera transféré à Sarh. Cette ONG chrétienne oeuvrera pour un épanouissement socio-économique de la population tchadienne en général et des fidèles des églises baptistes en particulier. Le mieux être des fidèles est pour bientôt.

« Mon bouclier contre le Sida »

Tel est le Titre d'une série de manuels élaborés par la GTZ-éducation. Edités pour les élèves du Cours Elémentaires 2^{ème} année (CE2), Cours Moyen 1^{ère} et 2^{ème} année (CM1, CM2), ces manuels ont respectivement 36, 52 et 72 pages. Pour ce qui est de la forme, les textes et illustrations qui composent ces manuels sont différents d'un niveau à un autre. Mais le fond reste le Sida. Ce sont des manuels d'informations, d'éducation, de sensibilisation sur le Sida, important à mettre à la disposition de toutes les écoles. Nous proposons à la GTZ de s'entendre avec le ministre de l'éducation nationale à travers le Centre National de Curricula (CNC), le programme national de lutte contre le Sida (PNLS) afin de tirer ces manuels à plusieurs exemplaires et de les vendre à un prix subventionné. Ceci permettra aux responsables des écoles qui ne sont pas partenaires de la GTZ et aux parents d'élèves de s'en procurer. Parents ! c'est un document très important pour vos enfants.

Politique

Bientôt la réouverture de la COTEX

Dans une interview accordée au journal Le Messenger, le général gouverneur de la région du Moyen Chari, Weiding Assi Assoué rassure les jeunes du Moyen Chari qu'il y aura de l'emploi pour eux cette année. **Interview réalisée par Allako-as Mandibaye**



Le manque d'emploi pour les jeunes est un problème de taille dans la région. Quelle est votre politique de lutte contre le chô-

mage tant que premier responsable de la région M. le gouverneur ?

Je souscris que le chômage bat son plein dans le Moyen Chari. Et pour cause, la fermeture des sociétés telles que Africa Viande, Cotex etc. Mais, il y a de l'espoir en ce sens que la Cotex renaîtra cette année 2006. Je vous informe si vous ne le savez pas encore que le financement a déjà été signé il y a trois mois. Une mission privée de la coopération indienne viendra dans les mois qui suivent pour signer la transaction afin de démarrer les activités. La réouverture de la Cotex sera très bénéfique pour les jeunes qui, depuis des années ne se retrouvent pas. Ils auront de l'emploi. Le travail du Réseau de Suivi des Activités liées au Pétrole (RESAP), dans le cadre de l'exploration et de l'exploitation du pétrole dans le Moyen Chari, va aussi dans ce sens. Le Resap voudrait faire en sorte que la priorité de l'emploi revienne aux jeunes de cette région.

A quand ces travaux tant attendus ?

C'est en ce mois de janvier que les activités proprement dites vont démarrer. Ceci est une lueur d'espoir pour les jeunes. Et je dirais qu'il y a aussi de l'espoir par rapport à l'intensification des activités de la Compagnie Sucrière du Tchad (CST). Que les jeunes du Moyen Chari soient optimistes car il y aura dans les jours proches, de l'emploi pour eux. **Pour qu'il n'y ait plus des remous syndicaux fondés sur les revendications salariales dans la région au cours de l'année 2006, quelle serait votre politique de gestion ?**

Vous touchez là un domaine prioritaire de ma politique. Nous faisons des efforts en vue d'un recouvrement intégral des recettes de l'Etat. Et vous savez que la trésorerie du Moyen Chari gère aussi la région du Mandoul. Nous payons également, ces derniers temps, les retraités civils et militaires sur les recettes locales. Par conséquent, nous ferons en sorte que N'Djaména ne fasse plus comme par le passé, des ponctions sur notre trésorerie par ce que cela nous mettra en difficultés de finances. Pour ce faire, je demanderais aux préfets des départements, d'épauler efficacement nos trésoriers à suivre les recettes dans leurs circonscriptions respectives. Car, ce travail n'incombe pas seulement les comptables. Mais aussi des préfets qui doivent tout mettre en œuvre pour regrouper tous les services des régies financières. En 2006, nous ferons tout pour qu'il n'y ait pas des remous syndicaux.

Un Plan de Développement Régional (PDR) a été élaboré en 2002.

L'administration étant une continuité, où en êtes-vous des objectifs de ce PDR ?

L'administration est une continuité, je suis tout à fait d'accord avec vous. Ce Plan de Développement Régional a été revu en 2004 par mon prédécesseur. Nous allons ensemble le réactualiser en 2006 et voir ce qu'il faut mettre en œuvre comme priorité.

Quel regard rétrospectif jetteriez-vous sur votre gestion de l'année 2005 M. le gouverneur ?

Je voudrais d'abord encourager les deux journaux de la place à savoir Sarh Tribune et le Messenger qui honorent la région. Malgré les conjonctures difficiles en matière de finance, vous n'aviez pas cessé de donner des informations à la population. Et vous Le Messenger, discrètement dans l'ombre, vous fîtes un travail remarquable. C'est pour la première fois que vous réalisez une interview avec moi mais je salue cela. Ceci étant dit, je suis nommé à la tête de cette région le 8 mars 2005. Cela fait dix mois environ. Mais, j'aimerais laisser la latitude à la population et pourquoi pas vous, d'apprécier mes dix mois de gestion. A mon avis, le bilan est quand même globalement positif au regard d'un certain nombre de réalisation. Je dirais en un mot que la région connaît une paix sociale quand bien même beaucoup reste à faire.

« Ce n'est pas dans les lamentations autour des Calebasses et des bouteilles de bière que nous allons développer cette région »

Observation d'un jeune Sarhois M. Franckie Mornan Noubia.

Est ce que vous avez, pour l'année 2006, un souhait à exprimer M. Mornan ?

La jeunesse sarhoise est sans emploi. Elle est sans perspectives meilleures. Donc, je souhaite que les jeunes soient conscient de cette réalité là et prennent leur destin en main en créant eux-mêmes des activités. Aux autorités administratives et politiques, d'œuvrer dans le sens de favoriser l'insertion de ces jeunes dans la vie active. D'entreprendre des actions pouvant offrir de l'emploi aux jeunes.

Entant qu'un jeune qui observe les faits, êtes-vous d'accord de l'opinion selon laquelle le Moyen Chari se meurt ?

Cette région ne se meurt pas. Il faut toujours espérer tant qu'on vit. Si l'on dit qu'elle se meurt, c'est par la faute des Moyen-Chariens eux-mêmes qui n'aiment pas travailler. Une région ne peut s'édifier que lorsque chacun cherche à travailler d'une manière ou d'une autre pour apporter sa contribution.

Vous êtes gouverneur de cette région suite à une situation d'insécurité. Avant cela, vous étiez gouverneur du Mayo Kebbi puis du Batha où prévalait aussi l'insécurité. Quel est votre secret ?

(Rire) Je n'ai pas un secret. Et il n'y a pas un secret dans ce domaine. Je travaille toujours en collaboration avec les administrateurs civils et militaires et je mets chacun devant ses responsabilités. Je les associe à la gestion des choses publiques. En soldat, j'exécute toujours les ordres donnés. J'agis promptement à chaque fois qu'il surgit un problème d'insécurité. Les expériences que j'ai acquises dans ce domaine font aussi ma réputation.

Votre credo de l'année 2006 M. le gouverneur ?

Nous devons cultiver la paix et faire d'elle le credo de 2006. Que la paix condition sine qua none du développement abonde le cœur de chaque citoyen du Moyen chari.

Ce n'est pas dans les lamentations autour des calebasses et des bouteilles de bière que nous allons développer cette région. C'est seul par le travail des uns et des autres que nous pourrions sortir de cette situation.

Votre regard rétrospectif sur 2005 ?

Nous avons connu beaucoup d'événements négatifs en 2005. Nous l'avions débutée avec beaucoup de difficultés. Ils vous souviendra que les enseignants étaient partis en grève en janvier 2005 pour revendiquer leur salaire du mois de décembre. En février, l'affaire Teguen a failli mettre en ébullition la région. Quelques semaines plus tard, il y a eu l'évasion des prisonniers de la maison d'arrêt de Sarh. Le phénomène coupeurs de route avait sévi sur certaines routes. L'insécurité et l'impunité ont aussi fait leur bon homme de chemin par rapport aux crimes enregistrés ça et là dans la région.

La situation économique n'a guère été améliorée. Il y avait eu flambées de prix des denrées alimentaires. La famine a terriblement sévi dans certaines localités obligeant les paysans à manger les racines des arbres pour survivre. Certains cotonculteurs ont beaucoup souffert parce que leurs cotons n'étaient pas achetés.

Rien ne vous a marqué positivement en 2005 ?

C'est la famille de la presse locale qui a grandi. En plus des deux radios, il y a eu création de journaux privés. Cela n'existe nul part dans les provinces sauf Sarh. Et je dirais que cette presse locale joue un rôle important dans l'épanouissement de la population du Moyen Chari même si l'épée de Damoclès pèse toujours sur elle. Un autre fait marquant, c'est l'organisation de la compétition zonale à laquelle les autorités régionales et les députés se sont activement impliqués. Pour la première fois, les Sarhois se sont solidarisés et ont réussi cette compétition.

Débat

Conflits agriculteurs/éleveurs, parlons-en

Pour clore le débat sur les conflits entre Agriculteurs et Eleveurs, le Messager a rencontré le coordonnateur du programme de la Médiation entre Eleveurs et Cultivateurs(MEC), M. Madjioudou Laoundam Laoumaï, venu à Sarh pour un atelier de formation des juristes organisé par l'Association, Médiation pour l'Entente entre les Cultivateurs et Eleveurs du Tchad(AMECET)

Interview réalisée par **Bienvenu Ngakoutou**

M. Le coordonnateur, beaucoup de séminaires de ce genre sont organisés plusieurs fois dans les différentes villes du Tchad. Mais le mal vivre des Cultivateurs et Eleveurs persiste. Pensez-vous que les séminaires valent encore le coup ?

La MEC est un programme qui rassemble trois associations à savoir : ACTT, AMECET, ATNV qui joignent leurs efforts à l'ONG chrétienne, EIRENE qui est le service international chrétien pour la paix, afin de tenter de juguler un phénomène qui est devenu ces dernières années, très inquiétant et qui sape même le fondement de la communauté nationale notamment le conflit éleveur/agriculteur.

Vous dites qu'on organise souvent ces séminaires mais que par delà toutes ces manifestations, les conflits perdurent. Je n'en disconviens pas. C'est un mal qui est arrivé et a connu une recrudescence. Cela est dû à la guerre civile de 1979 qui a divisé le Tchad en deux : la communauté dite nordiste et celle dite sudiste. Extirper ce mal qui est profondément ancré dans la mentalité des gens ne peut se faire qu'à la longue. C'est à dire, petit à petit et avec beaucoup de patience. On ne guérit pas un malade qui est dans un état comateux, en une demi-heure. Il faut du temps pour le guérir.

Ces séminaires et ateliers sont les moyens que la société civile a trouvés pour pouvoir enlever de la tête des Eleveurs et Agriculteurs cette opposition artificielle née et instrumentalisée par les hommes politiques qui aiment bien diviser pour mieux régner. Un adage dit : pour éduquer un enfant, il faut commencer cela 25 ans avant sa naissance. Cela veut dire que pour remédier à ce conflit Agriculteur/Éleveur, il faut aller calmement et patiemment par la formation.

Ceux qui disent que ces formations n'ont aucun impact sont des pessimistes coupables. Ils ne regardent peut être pas autour d'eux. Il y a 4, 5, 6 ans, la population de l'ancien Moyen Chari vivait ce conflit d'une manière intense où elle enregistrait des morts d'homme. Aujourd'hui, ce conflit est atténué quand bien même les champs sont encore dévastés dans certaines zones du pays. Grâce à nos séminaires, le calme est observé de manière quasi positive aujourd'hui et je pense qu'il faut continuer dans ce sens pour un changement de mentalité qui interviendra un jour ou l'autre. Si les gens disent que ces séminaires n'ont pas de chance, quel serait le meilleur chemin à prendre ? La violence ?

D'aucuns disent que ces séminaires sont un moyen d'enrichissement pour les responsables des associations. Que dites-vous ?

Je ne sais pas s'ils ont vraiment vu les responsables s'enrichir ? qu'est ce qu'ils appellent s'enrichir ? Il faut la preuve de cette affirmation. C'est une affirmation péremptoire. Quand on voit les responsables venir dans les gros véhicules, on pense que ces véhicules leur appartiennent. Non, ce sont les véhicules des ONG. Ils sont simplement mis à la disposition des organisateurs des séminaires par les bailleurs de fonds qui contrôlent tout. Ces bailleurs sont strictes donc, quand ils sentent un dérapage dans la gestion, ils prennent des mesures. Il est aussi vrai qu'il y a des malversations financières qui ont fait que beaucoup d'associations ne bénéficient plus le concours financier des bailleurs de fonds. Mais, s'enrichir, le mot est un peu gros.

A vous entendre, les conflits cultivateurs/éleveurs sont entretenus par certains hommes politiques. Est ce cela ?

Il n'est un secret pour personne que les hommes politiques, les hommes influents, les leaders d'opinion instrumentalisent les différends entre les communautés pour pouvoir s'affirmer.

Si c'est cela, ne faudrait-il pas aussi organiser un séminaire à l'intention des hommes politiques ?

Nous avons déjà organisé à Banda-CST en juin 2005 un atelier d'échange ayant regroupé les préfets, sous-préfets, commandants de brigade, chefs de canton etc. Au cours de cet atelier, personne n'a parlé la langue de bois. Un éleveur a demandé aux autres participants s'il y a un ferrick ou un village dans lequel on fabrique des armes à feu. Il a fait remarquer que ces armes que détiennent les éleveurs viennent des villes, de la part des autorités. Donc, dire que les éleveurs sont armés, les agriculteurs font ceci, cela est une fuite de responsabilité.

Querelle autour d'un défunt

Deux communautés à savoir Fadallah Rachid et Khozam ne s'entendent pas. A l'origine, elles réclament chacune l'appartenance ethnique du feu Ahmat Mahamat, décédé il y a huit ans à Sarh. Pour la communauté Fadallah, feu Ahmat Mahamat fut de leur. Et que son père nommé Mahamat Moumine est également connu sous le nom de Mahamat Mounine Guidjethé. Réclamation que les Khozam, l'autre communauté réfute. Pour cette dernière, feu Ahmat Mahamat fut plutôt de leur et son père nommé Attim Mousseïss a quitté Araïl leur village à l'âge de sept ans vers une destination inconnue. Pour trancher cette affaire portée à la connaissance du chef de canton urbain, Ali Moussa en présence des chefs de races des Fadallah et Khozam résident à Sarh, les deux parties en conflit sont invitées à prêter serment. Condition que les Fadallah Rachid acceptent et les Khozam refusent. Verdict : feu Ahmat Mahamat fut de la communauté des Fadallah Rachid. Celui-ci a laissé plusieurs orphelins qui sont en charge des Fadallah depuis des années à Dourbali près de N'Djaména. C'est une situation qui interpelle tous ceux qui ne connaissent pas la position exacte de certains de leurs parents.

Hassane Saleh Hassane